DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE
de
SAINT PAUL ET VALMALLE
34570

SAINT PAUL ET VAL' MAG

Édition N°12 - Décembre 2018

Saint Paul et Valmalle
Place de la Mairie - Hiver 2018

www.stpauletvalmalle.fr

LE MOT DU MAIRE

Bientôt cinq ans que le mandat électoral que vous avez bien voulu nous confier, a débuté.
La commune de Saint Paul est en pleine révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et c'est le RNU (Règle Nationale d'Urbanisme) qui s'applique sur notre territoire ; cela change fondamentalement les règles par rapport à l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols) devenu caduc.
Nous subissons actuellement une pression des aménageurs qui s'engouffrent dans des brèches impossibles à franchir sous régime du POS.
Il est vrai que la situation géographique de Saint Paul est plutôt favorable à un développement urbain. Pour preuve l'effectif scolaire de 154 enfants, alors que les communes voisines de population semblable, ont des effectifs au-dessous de 100 enfants.
Nous avons la chance d'avoir des enseignants très investis, ainsi que notre personnel communal pour le scolaire et le périscolaire très disponible et compétent, pour cela je les remercie très sincèrement.
Vous le savez tous, une commune ne peut se développer et être performante que si les élus, les citoyens, les acteurs économiques, associatifs et culturels se mobilisent pour porter des projets en commun.
Bien sûr, nos communes rurales doivent rester modestes dans le choix de leurs investissements si l'on ne veut pas faire exploser le budget, surtout que la volonté de notre Conseil Municipal est de ne pas augmenter les impôts locaux.
Le Président de la République a créé un Ministère des Territoires pour être plus près des communes et leur permettre de faire entendre leur voix. Jusqu'à présent ce n'est pas le cas. Néanmoins nous avons besoin de l'État pour réaliser certains projets, les finances locales ne pouvant pas tout supporter.
Je voudrais terminer en vous remerciant tous, Saint Paulaises et Saint Paulais pour votre investissement personnel en participant à la vie locale de votre commune.
Nous avons la chance d'avoir des bénévoles très volontaires qui œuvrent activement pour le bien vivre à Saint Paul. Merci au Foyer Rural, au Comité des Fêtes, à l'APEP et à la bibliothèque.
Merci aussi à tous nos employés communaux, tous services confondus, toujours disponibles pour le bien être de leur commune.
J'espère que vous passerez tous d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous donne Rendez-vous le 10 Janvier 2019 à la salle polyvalente pour les vœux du Conseil Municipal à toute la population.

Jean-Pierre Bertolini, votre Maire

Le Maire et le Conseil municipal
de Saint Paul et Valmalle
ont le plaisir de vous inviter
à un apéritif convivial à l'occasion de la
présentation des vœux pour la nouvelle année

le Vendredi 11 janvier 2019

à 19h00 Salle Polyvalente.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

Délibération du 4 Juillet 2018

• Projet d'aménagement d'une nouvelle aire de jeux/ Autorisation au Maire de lancer une consultation : Située à proximité du terrain multisports sur une surface de 180 m² pour un coût de 40.000,00 € TTC se décomposant comme suit :

-Travaux de terrassement et installation …… 10.000,00 € TTC
- Aire de jeux (pose incluse) …….. 30.000,00 € TTC

A l'unanimité, le Conseil accepte le projet et décide de ne pas demander de subvention.

• Décision sur la construction d'une nouvelle sacristie.

Suite à la démolition du presbytère, il a été rendu nécessaire de démolir la sacristie qui devait être conservée. Trois options sont proposées pour la construction d'une nouvelle sacristie d'une superficie de 15 m².

- Option 1 : Construction « maçonnerie » 29.966,40 € TTC
- Option 2 : Construction ossature bois 28.683,60 € TTC
- Option 3 : Conteneur pré-aménagé 31.496,40 € TTC

A l'unanimité il a été retenu la construction traditionnelle « maçonnerie »

• Questions diverses :

- Projet d'acquisition de 2 parcelles situées à proximité de la salle polyvalente et du préfabriqué ; Le conseil émet un avis favorable et autorise le Maire à consulter le service « des domaines » afin d'avoir une évaluation du prix.

- Mise en vente de 2 parcelles communales de 400m² situées rue des chasselas pour un montant minimum de 135.000 €. Le conseil décide de donner la priorité aux offres d'achat formulées par les habitants de la commune et de procéder à un tirage au sort en présence des intéressés.

Délibération du 10 Octobre 2018

• Programme patrimoine-voirie 2018 : Travaux de réfection de voirie du Chemin de l'Ancienne voie ferrée (phase 2)

Réalisation d'un revêtement sur 300 mètres en continuité des travaux réalisés l'an dernier.
3 propositions ont été étudiées par la Commission d'Appels d'Offres :

- ROUVIER T.P 24.240,00 € TTC
- BONNET T.P. 25.452,00 € TTC
- TPSO 34.800,00 € TTC

A l'unanimité le conseil désigne Rouvier TP titulaire du marché.

• Travaux d'aménagement d'une nouvelle Aire de jeux : Désignation des entreprises

Après étude par la Commission d'Appels d'Offres, l'entreprise ROUVIER (pour les travaux de terrassement et d'aménagement) et la Société KOMPAN (pour la fourniture et la pose des jeux) ont été retenues. Montant total de l'opération 34.300,80 € TTC se décomposant comme suit :
ROUVIER : 10.180,80 € TTC et KOMPAN 24.120,00 € TTC.
A l'unanimité, le conseil désigne ces deux entreprises titulaires du marché.

Délibération du 14 Novembre 2018

• Attribution d'une aide exceptionnelle suite aux intempéries du département de l'Aude

A l'unanimité, le conseil décide de verser une aide de 500,00 €.

• Vote d'une subvention au profit de « l'Association pour les Elèves St Paulais » (A.P.E.P.)

A l'unanimité, le conseil décide de verser une subvention de 160,00 € pour organiser le goûter de Noël 2018.

• Indemnité de conseil au Comptable public pour la gestion 2018

A l'unanimité, le conseil décide d'accorder une indemnité de 434,69 €.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE (suite)

• Adhésion à « Hérault Ingénierie » Structure créée par le Conseil départemental qui doit permettre de mutualiser les ressources et les besoins de ses membres en matière d'ingénierie publique, afin de conforter la solidarité territoriale, le développement des initiatives locales et l'autonomie des collectivités du territoire départemental. A l'unanimité, le conseil décide d'adhérer à l'agence départementale de l'Hérault pour un montant de 338,40 €.

• Autorisation d'inscription auprès de l'école maternelle de St Paul et Valmalle d'enfants domiciliés à Aumelas

Le conseil, à l'unanimité, moins cinq abstentions refuse les inscriptions.

• Adhésion à la mission « délégué à la protection des données » proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG34)

Le Maire explique que l'entrée en vigueur du RGPD n'est pas sans conséquence pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux. Il ajoute que désormais l'autorité territoriale, en tant que responsable du traitement des données, à l'obligation de désigner un délégué à la protection des données. Au vu de son rôle central au sein du département, le Conseil d'administration du CDG 34 a décidé de créer une mission en ce sens pour le compte des entités locales demandeuses.

A l'unanimité, le conseil décide d'adhérer à la mission « délégué à la protection des données » proposée par le CDG 34 et autorise le Maire à signer la convention de la présente délibération.

Délibération du 12 décembre 2018

• Opération de réhabilitation de la Mairie et de requalification des espaces publics

1° Autorisation au Maire de signer le marché de maîtrise d'œuvre : 6 propositions ont été étudiées par la Commission d'Appels d'Offres le 14/11/2018. La proposition du groupement LANDEMAINE ARCHITECTE a été retenue pour un montant de 59.586,00 € T.T.C. (offre la plus économiquement avantageuse) ; acceptée, à l'unanimité par le Conseil.

2° Demande de subventions auprès du Département, de la Région et de l'Etat au titre de la DETR 2019

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Maître d'œuvre	55.000,00 € H.T	Etat DETR	294.000,00 € H.T
Etudes + Frais divers.	20.000,00 € H.T	Région	50.000,00 € H.T
Sous-total :	**75.000,00 € H.T**	(mise en accessibilité bâtiments publics)	
Travaux Bâtiments	430.000,00 € H.T	Département	39.000,00 € H.T
Travaux VRD	195.000,00 € H.T	Région	39.000,00 € H.T
Sous-total :	**625.000,00 € H.T**	(aménagement espaces publics)	
		Part financeurs	**422.000,00 € H.T**
		Part communale	**278.000,00 € H.T**
TOTAL H.T.	**700.000,00 € H.T**	TOTAL H.T.	**700.000,00 € H.T**

A l'unanimité, le conseil accepte ce plan de financement et autorise le Maire à solliciter les aides financières.

• Aménagement du garage et de l'atelier Martin Burniston

Le 7 mars 2018 le conseil avait accepté le projet de réaménagement du garage et de l'Atelier Martin Burniston pour un coût de 101.768,00 € H.T. ; suite à une étude sur la structure du bâtiment le coût de l'opération est estimé à 121.075,16 € H.T. soit 145.290,19 € T.T.C.

A la majorité par : 8 voix Pour, 4 voix Contre et 1 abstention, le Conseil accepte le nouveau coût du projet de réaménagement, réalisé sans subvention.

Vous désirez avoir plus de détails sur les délibérations ?
Rendez-vous sur le site : www.stpauletvalmalle.fr

REPAS DU 13 JUILLET

Le vendredi 13 juillet 2018 a eu lieu le traditionnel repas pour la fête nationale avec un très grand nombre de personnes venues de Saint Paul et d'ailleurs qui se sont réunies sur la place de la mairie.
Le repas animé par l'orchestre « Flora Evènements » et la procession aux lampions ont connu un franc succès. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2019 et espérons que cette manifestation perdurera dans les années à venir.

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

La municipalité a célébré le dimanche 11 novembre le 100ème anniversaire de l'Armistice.

Ce 11 novembre 2018 marquait le centième anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre 1914-1918. Ce jour est celui de l'hommage rendu aux Morts pour la France durant la 1ère Guerre Mondiale. Pour cette occasion, à 11h les cloches de l'église ont retenti pour commémorer le cessez-le-feu.

Après le dépôt de la gerbe au pied du monument aux morts et du discours du Maire, les élèves de l'école Suzanne Saint Julien ont lu des témoignages de poilus, lettres envoyées à leur famille afin de raconter leur vie sur le terrain. Le Maire a ensuite rendu hommage aux Saint Paulais qui ont combattu pour la France. Nombreux sont ceux qui se sont rassemblés et recueillis pour cette cérémonie. Ce moment a été clôturé par le traditionnel verre de l'amitié organisé par la Municipalité.

Le Maire, le conseil municipal et les employés communaux vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019

LA VIE SCOLAIRE DE NOS PETITS-SAINT-PAULAIS

La rentrée scolaire dans notre école communale « Suzanne Saint-Julien » s'est déroulée dans de bonnes conditions pour nos petits Saint-Paulais.

L'an dernier, à la suite de la création par les services de l'éducation nationale d'une 6ème classe uniquement le jour de la rentrée, la municipalité avait été contrainte, vu l'urgence, de l'installer provisoirement dans notre ancienne garderie.

Cette année, comme nous l'avions préalablement envisagé, il a été décidé de permuter cette classe dans le préfabriqué de la bibliothèque et d'implanter cette dernière à la place. Pour ce faire, des travaux ont été effectués dans les deux locaux et il semblerait que cette situation satisfasse pleinement le personnel enseignant, les bénévoles de notre bibliothèque et les parents d'élèves.

En effet, cette réalisation a permis d'assurer une meilleure organisation de cette classe, composée des élèves de GS et de CP, qui sera animée cette année par Mme Sandrine Ravel, nouvelle enseignante sur la commune à qui nous souhaitons la bienvenue. Par ailleurs, Il était très important de conserver la bibliothèque à proximité du groupe scolaire pour permettre les nombreux accueils de classe et faciliter aussi l'accès à la ludothèque du lundi soir.

Pour les trois classes de maternelle, le personnel enseignant sera toujours aidé dans sa tâche par nos employées communales attachées à l'école maternelle, à savoir nos ATSEM Mme Sylvie Lauriac, Mme Aurore Pouget, Mme Mariam Vassas (mi-temps) et Mme Stéphanie Guimbard (mi-temps) qui assument leurs missions avec beaucoup de sérieux et de dévouement.

Pour l'année 2018-2019, 154 petits Saint Paulais sont donc scolarisés à l'école et la composition des classes est constituée de la façon suivante :

79 élèves sont rassemblés dans trois classes maternelles

Mme Lysiane Simon (enseignante) avec Mme Aurore Pouget (ATSEM) :
16 enfants P.S et 11 enfants M.S
Mme Christelle Canal (enseignante) avec Mme Sylvie Lauriac (ATSEM) :
5 enfants M.S et 22 enfants G.S
Mme Sandrine Ravel (enseignante) avec Mmes Vassas et Guimbard (ATSEM)
15 enfants G.S et 10 enfants de C.P

75 élèves sont rassemblés dans trois classes élémentaires

Mme Laure Jousson (enseignante) : 8 enfants C.P et 17 enfants CE1
M. Gilles Brusset (directeur) : 17 enfants CE2 et 8 enfants CM1
ou Mme Anaïs Cabrol (enseignante remplaçante le jeudi)
Mme Dorothée Varachat (enseignante) : 7 enfants CM1 et 18 enfants CM2

CENTRE DE LOISIRS «SAINT-PAUL RIGOLE»

Dans un premier temps, l'équipe municipale souhaite la bienvenue à Mme Juliette Moreno, nouvelle directrice des « Francas » sur notre village en remplacement de Mme Marion Fastre.
Vous pourrez dorénavant la contacter :

par téléphone au N° 06 24 82 89 40

par mail à l'adresse suivante : jmoreno@francas34.fr

Comme les années précédentes, elle sera chargée d'encadrer l'équipe d'animateurs qui assurera les différentes activités proposées aux enfants les mercredis et à l'occasion des prochaines vacances de février, de Pâques et pendant les trois semaines au mois de juillet 2019. A ce titre, elle sera l'interlocutrice principale auprès des parents, en cas de problèmes éventuels.

Aux dernières vacances de la Toussaint, nous avons constaté avec satisfaction une fréquentation en hausse du centre (25 enfants en moyenne par journée) grâce notamment au thème retenu pour la circonstance « Halloween ». Les enfants ont pu réaliser des citrouilles, des chauves-souris, des photophores, des araignées, le tout à travers de techniques artistiques.

Dans le même état d'esprit, ils ont également joué ensemble et avec les animateurs à des jeux d'extérieurs ainsi qu'à des jeux de société intérieurs dont certains ont même été directement créés par les enfants tel que le « Memory Halloween ».

Le mardi après-midi, les plus grands sont allés à La Boissière afin de participer avec les enfants de ce centre de loisirs à un atelier d'enluminure. Le rapprochement de ces deux centres a ainsi permis d'effectuer une sortie en bus, toute la journée du jeudi, afin de découvrir la cité de Carcassonne.

La semaine s'est terminée par un après-déguisé très apprécié de tous les enfants grâce à un atelier maquillage proposé par la maman de l'un d'eux que nous tenons à remercier pour sa disponibilité et sa gentillesse.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

C'est avec plaisir, que les personnes présentes le vendredi 12 octobre 2018, ont pu découvrir les nouveaux locaux de la bibliothèque municipale.

Pour aménager au mieux l'espace de l'ancienne garderie malgré un petit dénivelé, il a été décidé d'installer sur le premier niveau : l'entrée avec le coin enfants et adolescents ainsi que le poste informatique mis à la disposition du public ; sur le deuxième niveau on trouve l'espace adultes et, c'est sur cette deuxième partie que se tient également la ludothèque tous les lundis de 16h00 à 18h00.

Lors de l'inauguration, qui malheureusement n'a pas attiré un large public, les chanteuses de la chorale « les Tsigales » nous ont enchantés par leurs chants d'origine Slave.

Grand Merci à Fabiola Dalle et à Agnès Gros qui dirigent la chorale ainsi qu'aux choristes qui nous ont fait passer un agréable moment.

N'hésitez pas, décidez-vous et entrez dans votre bibliotheque !

La bibliothèque est ouverte à tout le monde ; poussez la porte et venez découvrir ce lieu de culture et de jeux. L'équipe, composée de bénévoles, vous renseignera sur son fonctionnement.

Vous désirez lire le dernier livre de votre auteur préféré ? Pas de problème ! Vous pourrez le récupérer à la bibliothèque soit en le réservant directement sur place, soit en navigant sur le catalogue en ligne par internet. En effet, vous pouvez emprunter un document qui se trouve dans une autre bibliothèque, puisque nous faisons partie du réseau intercommunal des 24 bibliothèques du territoire de la Vallée de l'Hérault. De plus, une convention signée avec le Département nous permet d'élargir notre collection par un passage 3 fois par an du bibliobus de la médiathèque départementale.

Vous aimez jouer ? Tous les lundis de 16h00 à 18h00 l'Association « Homo Ludens » vous accueille pour partager un moment de détente autour des jeux réservés aux petits comme aux grands. Alors faites-vous plaisir !

Tarif pour les inscriptions qui doivent être effectuées à la Mairie de Saint Paul et Valmalle (lieu de votre domicile)

Catégorie d'abonnés	CCVH	Hors CCVH
Adulte	10 €	20 €
Couple	15 €	30 €
Mineur	Gratuit	Gratuit
Association	10 €	20 €
Ecole	Gratuit	Gratuit
Tarif réduit*	5 €	10 €

** Tarif réduit : étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, touristes.*

Le mercredi 7 novembre

Lors de notre premier spectacle de l'année dans les nouveaux locaux le mercredi 7 novembre, nous avons eu la joie d'accueillir un très nombreux public.
Ce spectacle, destiné aux tout-petits, nous a permis de rencontrer «PetitPaPeti le petit monde de Cunégonde» avec dans le rôle de Cunégonde Véronique Bourdon. Cette petite grand-mère s'est présentée devant nous accompagnée d'une grande malle remplie d'une multitude de boites surprises. Autour de ces boites, beaucoup de malice et de tendresse... Enfants et plus grands ont beaucoup ri et répondu avec tout leur cœur aux interrogations de Cunégonde.

Pour clôturer la matinée, parents et enfants, ont partagé un jus de fruit... avec Cunégonde qui nous avait tous enchantés.

La boite des « Histoires de Noël »

Le mardi 27 novembre 2018 à la salle des mariages, la bibliothèque municipale et la médiathèque départementale ont présenté un spectacle de contes qui se déroulent en hiver. Mathilde de Lapeyre, a ouvert sa boite aux histoires pour émerveiller enfants et parents de plusieurs contes. Le premier sur les animaux de la ferme et de leurs maisons ; le deuxième nous fait découvrir Pois Chiche, un petit garçon qui part chercher de la levure pour sa maman afin qu'elle puisse confectionner le dessert de noël ; le troisième, Maman poule qui cherche ses petits qui ont été croqués par un renard et qu'elle va libérer et pour finir l'histoire de la grand-mère qui échappe au loup qui veut la manger en se réfugiant dans une citrouille. A la fin du spectacle, tous ces contes sont retournés dans la boite qui sera à nouveau ouverte dans d'autres bibliothèques du département tout le mois de décembre.

L'équipe des bénévoles souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année
et vous attend à la bibliothèque
LUNDI, MERCREDI de 16h00 à 18h00 et SAMEDI de 10h00 à 11h30

SOIRÉE DES ASSOCIATIONS

Cette année, les associations du village se sont rassemblées le vendredi 7 septembre de 18h00 à 20h00 pour la « soirée des ASSOS » !!

Nous avons pu retrouver à cette occasion toute l'équipe du Foyer Rural avec leurs différentes activités proposées ainsi que la Bibliothèque, l'APEP, les Francas (centre de loisirs), le Foot, le Tennis et le Comité des Fêtes afin de se faire connaître auprès des nouveaux arrivants.

C'est dans une ambiance conviviale que le monde est arrivé progressivement, les gens intéressés ont pu échanger avec les équipes pendant que d'autres faisaient déjà leurs inscriptions !
Vers 20h00, la Municipalité a offert un apéritif aux membres de toutes les associations pour mettre fin à cette belle soirée de rassemblements associatifs.

Nous remercions les associations pour leurs implications dans le village !

APEP

En ce début d'année la nouvelle équipe de l'APEP s'est mobilisée et investie pour la réussite des manifestations organisées.

Les festivités ont débuté par notre effrayante boom d'halloween où petits et grands vêtus de leurs plus horribles déguisements ont parcouru les rues en quête de friandises. Puis nous avons laissé place aux ateliers de jeux et à la musique autour d'un buffet partagé.

Ensuite le 10 novembre a eu lieu notre traditionnelle bourse aux jouets qui a rencontré un grand succès.

Cette année encore la générosité de tous pour notre opération chocolat promet une belle contribution pour l'école et nous vous en remercions.

Pour terminer l'année une soirée
«En attendant Noël»
a été organisée. Nous avons partagé un moment de magie autour d'un spectacle et d'ateliers de création de lettre au père Noël. La vente de douceurs et de torchons réalisés par nos petit Saint Paulais au profit de l'association a été un succès.

Nous remercions la mairie, l'équipe enseignante et le centre de loisirs qui nous permettent de réaliser tous ces projets.

Nous vous donnons rendez-vous en 2019 pour la suite de l'année scolaire et vous souhaitons à tous d'excellente fête de fin d'année.

L'équipe APEP.

FOYER RURAL

Une rentrée active avec le foyer rural de Saint Paul et Valmalle !

Cette rentrée a encore été très dynamique cette année avec son lot de changements et de nouveautés !
Erika n'a pas pu continuer à assurer les cours de Hip-Hop mais Vicky nous a rejoint et les cours ont pu continuer. De même, Alice aussi a dû changer de localité mais Camille a repris l'activité de gym parents-bébés et Map est venu en renfort pour assurer les cours de rollers. Par contre la baby-gym, le cours de fitness ou encore le pilates n'ont pas repris.

Bienvenue donc à Vicky et Map pour cette nouvelle saison et plein de bonnes choses à Erika et Alice pour la suite !
Une autre nouveauté cette année avec les cours de théâtre assurés par Amandine, bienvenue à elle aussi !

Nos autres activités sont bien sûr toujours là : Judo, Patchwork, Anglais (qui se renforce avec un cours à destination du collège et un autre pour les adultes) et la Création Artistique.

En parlant du Patchwork, il faut féliciter notre dynamique équipe pour la magnifique exposition qu'elle nous a préparée pour cette rentrée. Encore une fois, modernité, surprise et minutie étaient au rendez-vous, le tout dans une ambiance très agréable. Merci aussi aux nombreux visiteurs qui sont venus admirer leurs œuvres. BRAVO !

Le foyer rural vous proposera aussi d'autres manifestations tout au long de l'année :

- les tournois de belote : 16 février et 6 avril
- la tombola avec un drone à gagner ! Tirage le mercredi 19 décembre
- le loto le 27 janvier
- un tournoi de pétanque le 13 avril

et bien sûr les galas de fin d'année le 7 et 8 juin.

Venez nombreux !

Ces manifestations nous permettent de nous retrouver et de faire vivre notre village mais sont aussi indispensables pour l'association, c'est grâce à ça que nous pouvons, chaque année, vous proposer toutes ces activités sur le village alors on compte sur vous !

Sachez aussi que les inscriptions à nos activités sont possibles tout au long de l'année avec des tarifs adaptés et qu'il y a un cours d'essai donc pas d'excuse ! Rejoignez-nous !

Le foyer rural c'est vous et c'est pour vous alors n'hésitez pas en parler autour de vous, les activités proposées ne sont pas limitées aux habitants de Saint Paul !

Si vous avez besoins de renseignements, contactez-nous à **: frstpaulvalmalle@gmail.com**

Sport, culture, dynamisme et bonne humeur : le foyer de Saint Paul et Valmalle vous attend !

EXPOSITION PATCHWORK
SEPTEMBRE 2018

COMITE DES FETES : OYÉ, OYÉ AMIS RIBOTAÏRES,

Depuis octobre dernier, le nouveau bureau du Comité des Fêtes est installé.
Il est composé de : Guillaume Darde, Président d'honneur, Jean AIMES, Président, Flavien JOURDAN, vice-président, Alexandre JOULIN, trésorier, Pierre GOMEZ, trésorier adjoint, Véronique GUICHENE, secrétaire et Dorothée TAFFIN, secrétaire adjointe.

Sans oublier bien sûr tous les membres actifs, toujours investis, qui apportent une aide précieuse au sein du comité et dont l'objectif commun est de faire de ces manifestations, un moment de convivialité, de partage, dans la joie et la bonne humeur des petits et des grands.

Notez dès à présent dans vos agendas les évènements incontournables 2018 / 2019 :

• LUNDI 31 DÉCEMBRE •

Réveillon de la Saint Sylvestre (voir menu ci-dessous).

• DIMANCHE 3 FÉVRIER à 16h00 (salle polyvalente) **•**

Pièce de théâtre **«DU RIFIFOIN DANS LES LABOURS»** de Christian DOB avec Jacques BRIERE, Jacques FRENILLOT et Jean-Luc COHEN. 13,00€ avec réservation obligatoire au 06 21 41 38 27.

C'est l'histoire d'un notaire assassiné à coups de charrue dans un village de France profonde. Tout accuse le simplet de la famille Bréchot. Un inspecteur parisien branché débarque avec son ordinateur. Son enquête s'annonce difficile, rurale et surtout délirante.

• DIMANCHE 14 AVRIL •

Balade Epicurienne aux abords de la garrigue saint-paulaise en présence de plusieurs viticulteurs, de pôles d'activités et d'un repas élaboré par le traiteur Lou Païs d'Aqui

(toutes les informations concernant cette journée seront communiquées dès février).

• SAMEDI 25 MAI •

Les Estivales où vous pourrez découvrir et déguster de nouveaux vins.

• LES JEUDI 27, VENDREDI 28, SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN •

Fête du village.

On compte donc sur votre participation et n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Toutes les idées sont les bienvenues. Vous pouvez dès maintenant suivre l'actualité du comité sur le compte

facebook : Comitédesfête St Paul

En attendant de passer de merveilleux moments ensemble,
le Comité des Fêtes vous souhaite de BONNES FETES de fin d'année
et vous donne rendez-vous le 31 décembre pour fêter ensemble la Bonna Annada.

Besoin de travaux ?
RÉNOVISSIME aide à la rénovation de votre logement

Vous êtes propriétaire bailleur ou occupant d'un logement datant de plus de 15 ans ?
Vous envisagez des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au vieillissement et au handicap, de réhabilitation de logement dégradé ou vétuste ?
Vous pouvez obtenir des aides publiques pouvant atteindre jusqu'à 80% du montant hors taxe de vos travaux.
De plus, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault vous permet de bénéficier gratuitement d'un accompagnement technique et administratif par un conseiller.
Plus d'info sur **www.renovissime-valleeherault.fr**

Collecte des déchets : modification des jours de passage.

Mardi : Bacs gris à roues et à poignée
Mercredi : Bac à poignée vert (biodéchets)
Vendredi : Bac à roues vert (biodéchets)
Bacs à poignée gris et vert (biodéchets)

LES BONS RÉFLEXES

Je sors mon bac sur la voie publique la veille de la collecte **après 19h.**
Je ne dépose pas de sacs à côté des bacs.
Je le rentre après la collecte.

Bac abimé ou à remplacer : Contacter le Syndicat Centre Hérault au 04 67 88 18 46

Un village propre c'est l'affaire de tous !

La propreté du village reste une préoccupation pour la municipalité. Il reste énormément à faire en ce qui concerne l'environnement. En effet, nous constatons que malgré nos rappels insistants sur les différents mags précédents, trop d'incivilités persistent toujours ! Certains chemins communaux sont parsemés de détritus, de canettes, de bidons… jetés par la fenêtre des véhicules, c'est insupportable ! Nous vous rappelons également que les points tri (verre, plastique, papiers) ne sont pas des lieux de décharge publique. On y trouve régulièrement des sacs poubelles, cartons…. Les objets encombrants doivent être emmenés à la déchetterie. Pas de dépôt aux pieds des colonnes SVP !

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie de Montarnaud :
du mardi au samedi 9h00-12h00 et 14h00-17h15

ATTENTION

La collecte des déchets (bacs gris) du 25 Décembre 2018 et 1er Janvier 2019 est reportée au samedi 29 décembre 2018 et samedi 5 janvier 2019.

INFOS URBANISME

RAPPEL

Les dépôts des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme se font uniquement sur rendez-vous. Nous vous remercions de prendre contact avec le service urbanisme les mardis, mercredis et jeudis.

Tél : 04 67 55 19 00

PLU

Suivant la délibération du 24 février 2015 portant sur l'élaboration du PLU de Saint Paul et Valmalle, un dossier comprenant les études établies au fur et à mesure est mis à disposition du public en Mairie aux heures et jours ouvrables ainsi qu'un registre sur lequel les administrés pourront consigner leurs observations.

Depuis quelques jours, vous avez pu constater que la construction de l'aire de jeux a commencé à côté du stade.
La mise à disposition de l'espace sera effective en fin d'année.
L'inauguration se fera le 18 mai 2019 et vous y êtes cordialement invités.

ETAT CIVIL du 10 novembre 2017 au 10 novembre 2018

NAISSANCES

Arthur MALHEIRO le 14 Novembre 2017
Lya LUSSO le 26 Janvier 2018
Elina GOSSE le 18 Février 2018
Milo JAKUBCZYK le 4 Mars 2018
Margaux RIVAS le 2 Avril 2018
Rose ESCARZAGA le 28 Avril 2018
Andréa VEST le 11 Mai 2018
Emie CONSTANS le 14 Mai 2018
Matéo VASSAS le 20 Mai 2018
Ariel LAUGIER le 25 Mai 2018
Simon ROUSSEL le 2 Juin 2018
Amjad HASSNAOUI le 3 Juin 2018

NAISSANCES

Lissandro JIMENEZ le 11 Juin 2018
Rose BAZIN le 12 Juin 2018
César GINESTE le 5 Août 2018
Cylia TEIXEIRA le 1er Septembre 2018
Hyacinthe CANDY le 6 Septembre 2018
Soheyl SOUKHMANI le 27 Septembre 2018
Mila GOMEZ le 17 Octobre 2018
Liana NOEL le 18 Octobre 2018
Auguste DALLES le 23 Octobre 2018
Thaïs PLUTON le 26 Octobre 2018
Jules CLEMENT le 29 Octobre 2018
Alissa SERPELLONI le 9 Novembre 2018

MARIAGES

Olivier MARTINEZ
et Anne-Françoise TAILLANDIER
le 12 Mai 2018

Olivier DEVAUX et Lauriane GIL
le 2 Juin 2018

Fabrice TAFFIN et Dorothée CHOISY
le 29 Septembre 2018

La Municipalité invite les Saint Paulais, de plus de 60 ans ainsi que leurs conjoints au

Repas des Aînés

qui aura lieu le Samedi 19 Janvier 2019 à 12h00, salle polyvalente.
Inscription obligatoire auprès du Secrétariat de Mairie au : 04.67.55.19.00

SAINT PAUL PRATIQUE

Secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14h30 à 17h00
Samedi de 9h00 à 11h00
Tél : 04.67.55.19. 00

Bibliothèque municipale

Lundi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 16h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 11h30
Tél : 04.67.55.19.09

La Poste

Lundi au Samedi de 9h30 à 12h00
Tél : 04.67.55.56.16

Ludothèque

Lundi de 16h00 à 18h00

Ecole : 04.67.55.19.05 **Cantine :** 04.99.62.27.10 **Garderie :** 04.99.62.27.11

Gendarmerie : 04.67.75.18.99 ou 17 **Pompiers :** 18

Perception : 04.67.57.52.42 **Samu :** 15

Médical ou paramédical à Saint Paul et Valmalle

Médecin :
Docteur PUNG Caroline : 09.61.65.69.07

Orthophoniste :
Mme RECORD Marie Odile : 04.67.55.55.23

Diététicienne - Nutritionniste :
Melle ESTOUDRE Pauline : 06.83.86.15.67

Psychologue Clinicienne :
Mme DESPAX Joëlle : 06.31.47.03.64

Kinésithérapeute :
M. COCHET Samuel : 04.67.55.52.72

Infirmières :
Mme GELLY-BELLY Christine
Mme BOUSQUET Géraldine
Mme MAREAU Cécile
N° Commun cabinet : 04.67.55.42.98

Ostéopathes :
M. VINCENT Marc : 04.99.52.86.63
M. SHUNY Steeve : 06.24.09.41.86

Commune de Montarnaud

Vétérinaire
Mme RIOU Martine : 04.67.55.45.00

Pharmacie
BILICKI/STEFEN : 04.67.55.41.82

Déchetterie de Montarnaud

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15

Afin de tenir à jour tous les numéros de téléphone, merci de nous faire part des anomalies ou changements que vous rencontrerez lors de la lecture.

Nous souhaitons la bienvenue au Docteur PUNG Caroline
installée sur notre commune au 33 bis Avenue des Cévennes
Tél. 09.61.65.69.07
Site Web : https://www.doctolib.fr

Agenda 1er semestre

Manifestations communales

- Vendredi 11 janvier 2019 à 19h00 Salle Polyvalente **: Vœux du Maire**
- Samedi 19 janvier 2019 Salle Polyvalente : **Repas des Ainés**
- Mardi 8 mai 2019 - **Commémoration**
- Samedi 18 mai 2019 - **Inauguration aire de jeux**
- Dimanche 26 mai 2019 - **Elections européennes**
- Samedi 13 juillet 2019 - **Fête nationale**

BIBLIOTHEQUE :

- Vendredi 15 mars 2019 : **Onomatopia** de la Compagnie « Pieds nus dans les orties » dans le cadre des « Musi'spectacles » proposés par la CCVH.

Manifestations Associatives

APEP :

- Dimanche 17 Mars 2019 salle polyvalente : **Loto**
- Mardi 30 Avril 2019 : **Vente de muguet**
- Mercredi 1er Mai 2019 : **Vide grenier**

FOYER RURAL :

- Dimanche 27 janvier 2019 salle polyvalente : **Loto**
- Samedi 16 février 2019 salle polyvalente : **Tournoi de belote**
- Samedi 6 avril 2019 salle polyvalente : **Tournoi de belote**
- Samedi 13 avril 2019 salle polyvalente : **Tournoi de pétanque**
- 7 et 8 juin 2019 salle polyvalente : **Gala**

COMITE DES FETES :

- Lundi 31 Décembre 2018 salle polyvalente : **Réveillon de la St Sylvestre**
- Dimanche 3 Février 2019 salle polyvalente : **Soirée théâtre**
- Dimanche 14 Avril 2019 : **Randonnée épicurienne**
- Samedi 25 Mai 2019 Place de la Mairie : **Les Estivales**
- Jeudi 27 juin 2019 au Dimanche 30 juin 2019 : **Fête du village**

Le Maire, le conseil municipal et les employés communaux vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019